

Les nouvelles de **BOSGOUËT**

JUIN 2025



Le mot du Maire

Chères Bosguerroises, Chers Bosguerrois,

Depuis le début du mandat que vous nous avez confié, notre ambition a toujours été de créer un impact positif et durable dans la commune. Nous avons cherché à innover, à inspirer et à répondre aux besoins de notre commune et de ses habitants tout en respectant nos valeurs fondamentales.

Je suis heureux et fier de vous faire part du travail accompli chaque année depuis 2020 dans ce journal des **Nouvelles de Bosgouët**, que nous avons créé en début de mandat pour vous rendre compte et vous informer de l'action municipale. L'équipe municipale que j'anime a réalisé un travail important dans le respect du programme sur lequel nous nous étions engagés. J'ai donc souhaité prendre un temps dans ce numéro spécial pour mesurer les avancées de ces dernières années de 2020 à 2024.

Un grand nombre de mesures sont effectives ou en cours de réalisation et reflètent le dynamisme de notre commune. Notre engagement s'est articulé autour d'une vision claire : bâtir un avenir durable et harmonieux pour tous nos habitants. Le mandat que vous nous avez confié a été marqué par une volonté de restructuration de nos équipements et d'amélioration de la qualité de vie, tout en maîtrisant les finances.

Notre politique budgétaire et ses efforts de gestion a porté ses fruits. Elle nous offre une capacité d'investissement pour entretenir nos équipements, en développer de nouveaux et nous permet aujourd'hui malgré un contexte budgétaire contraint de poursuivre l'amélioration de la qualité des services rendus à la population sans aucune augmentation des taxes communales comme je m'y étais engagé. Nous avons concentré nos efforts sur plusieurs axes prioritaires, chacun d'eux étant essentiel pour le développement de notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite à découvrir toutes ces réalisations ainsi que celles à venir pour cette année 2025. Très bel été à vous toutes et tous.

Bien chaleureusement.

Franck Bertin et ses conseillers.

L'école, l'éducation et la jeunesse

L'éducation de nos enfants est une priorité.

Offrir aux jeunes bosguerrois de bonnes conditions d'étude, favoriser leur bien-être et leur épanouissement et permettre au plus grand nombre de réussir leur parcours scolaire sont les grands objectifs de la Municipalité. En maintenant les classes existantes, nous avons assuré la continuité de l'enseignement pour nos jeunes. Nous avons poursuivi le financement total des activités de piscine et de musique, enrichissant l'expérience éducative de nos enfants et la prise en charge des transports scolaires des sorties.

Parmi les diverses réalisations, tout d'abord, **celles ayant trait à la sécurité.**

- ❖ La cour de l'école a été sécurisée avec l'installation de nouvelles clôtures, de nouveaux portails et d'un digicode et interphone pour l'ouverture des grilles, l'installation d'un garde-corps pour l'accès aux classes, l'agrandissement du parking près de l'école.
- ❖ Un contrôle de sécurité et de mise aux normes a été effectué à notre demande. D'où, la remise en conformité des réseaux électriques des classes, l'installation de blocs de sorties de secours, d'une alarme incendie avec flashes et un panneau de signalisation du point de rassemblement dans la cour pour l'évacuation de l'école.
- ❖ **Côté équipement** : la création d'un nouveau restaurant scolaire avec une cuisine entièrement équipée aux normes actuelles et le renouvellement du mobilier de la cantine.



❖ La rénovation énergétique du groupe scolaire – cantine et école en images



❖ **L'amélioration des conditions de vie et d'enseignement :**



Le remplacement de toilettes, le remplacement des luminaires par des LED dans les deux classes, l'installation d'un tableau interactif écran LCD dans la classe des moyens, le remplacement progressif du mobilier de l'école ; la réalisation de jardinières par notre agent, les marquages au sol dans la cour.

❖ **La convivialité :** chaque année les enfants de l'école ont la joie de découvrir une salle décorée de guirlandes et aménagée pour déguster leur repas de Noël.



La présence du Père Noël émerveille petits et grands. Les enfants ont la surprise également de recevoir des cadeaux.

Un spectacle pour clôturer l'année est organisé et pris en charge par la mairie ainsi que les déplacements en car.

❖ Et pour dire au revoir à nos jeunes de CM2 qui passent à une étape clé, l'accès au collège, chaque enfant reçoit un bon d'achat chez Intersport qui permet un petit coup de pouce pour s'équiper sportivement pour la rentrée.

❖ Enfin pour les collégiens, **la réalisation d'un abribus** au Hameau des Landriers éclairé par un mât solaire autonome, la réparation d'un abribus rue Guy de Milleville et prochainement la création d'un nouveau.



❖ **Job Ado**

La mairie a créé trois années consécutives un contrat Job Ado pour recruter un adolescent de notre commune. Le contrat était un CDD de 20 heures par semaine pendant deux semaines en juillet, chaque matin pour travailler avec l'employé communal en charge des travaux d'entretien des bâtiments et des espaces verts. Cette première expérience du monde du travail permet au jeune de découvrir le service public en s'investissant dans divers travaux de peinture et l'entretien des espaces verts de sa commune.



Les projets structurants

- ❖ **Le renforcement et l'enfouissement des réseaux et des lignes électriques** a été déployé rue Cité Beau Soleil, RD 675, rue Charles Letellier et Chemin des Ecoliers. Cette action vise à améliorer la fiabilité et la qualité des réseaux tout en participant à l'esthétique des espaces publics et à la sécurité des infrastructures.
- ❖ **L'éclairage public** a été doté d'horloges réparties en différentes zones et les lampes sont remplacées progressivement en LED basse consommation pour optimiser les économies d'énergie.



- ❖ De plus, des luminaires solaires autonomes ont été installés dans les zones insuffisamment éclairées, renforçant ainsi la sécurité nocturne de notre commune.

La voirie, la sécurité

- ❖ La réfection et la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des trottoirs rue du village et RD 675 permettent de sécuriser le déplacement de nos concitoyens.
- ❖ La réfection du marquage au sol sur la D675.
- ❖ La réfection de la voirie et les VRD Lotissement Saint Gilles ont été réalisés.
- ❖ La mise en place de panneaux de signalisation afin de réduire la vitesse, de panneaux indiquant le centre du village ; la matérialisation d'un damier en résine aux feux tricolores.
- ❖ L'interdiction de circulation des poids-lourds en transit de plus de 19 T sur la RD675.



- ❖ **La défense contre l'incendie.** L'extension des défenses contre l'incendie nécessaire pour la sécurité des habitants et l'obtention des permis de construire couvre désormais environ 90% du territoire de la commune avec la pose supplémentaire de 10 hydrants, de 4 cuves et 2 bâches ainsi que leurs clôtures respectives.

- ❖ Pour assurer la sécurité des concitoyens, le défibrillateur défectueux a été remplacé dans la cour de la mairie. Avoir un défibrillateur est crucial pour assurer la sécurité des concitoyens, en cas d'arrêt cardiaque, chaque minute compte et une intervention rapide peut augmenter considérablement les chances de survie de la personne en détresse.

Le patrimoine – Mairie, Eglise et Cimetière

La mairie.

- ❖ La mise aux normes électrique a été effectuée et une alarme incendie installée ainsi que les plans d'évacuation pour une levée des non-conformités. L'équipement informatique de la mairie a été changé, un réseau informatique a été installé, le parc renouvelé, ordinateurs, imprimante, téléphonie car le matériel était vieillissant et présentait des problèmes techniques avec l'arrivée de la fibre. Le réseau a été sécurisé et chaque élu dispose pour le travail de sa propre adresse électronique. La protection des données a été mise en place.
- ❖ **Une salle d'archives** a été créée afin de conserver les documents dans de bonnes conditions et préserver la mémoire de la commune pour les générations à venir. Tous les documents anciens et plus récents ont été classés. Nous avons été accompagnés par une archiviste du *Centre de Gestion de l'Eure* grâce à l'aide financière de **la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)**.
- ❖ Un nouveau panneau d'affichage public a été installé dans la cour de la mairie.

L'église.

- ❖ L'église ayant été rénovée, notre devoir est de la préserver, c'est pourquoi, la remise en état du système de protection contre la foudre a dû être effectué de même que le remplacement de l'éclairage intérieur par 13 projecteurs, et la réparation des aiguilles du cadran de l'horloge, de la minuterie et la remise en fonctionnement des cloches et la sonnerie de l'Angélus.

Le cimetière.

- ❖ La gestion du cimetière a été modernisée avec l'acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière, la numérisation des actes de concessions, l'établissement du plan et d'un QR code pour retrouver une sépulture.
- ❖ Un règlement du cimetière a été élaboré. L'installation de cuves de récupération d'eau pour l'arrosage permet un usage raisonné et plus pratique de l'eau.
- ❖ Le site cinéraire s'est agrandi avec l'acquisition de 5 cavurnes.



Urbanisme, cadre de vie et Environnement

- ❖ Une **convention d'accompagnement avec le CAUE 27**, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de l'Eure nous a permis d'effectuer un état des lieux du centre du village et de ses bâtiments publics pour dessiner les besoins de la commune et les grandes lignes du projet du futur aménagement du « Cœur du village » comprenant une salle multi activités et l'aménagement d'un espace paysagé.
- ❖ En collaboration avec la Communauté de Commune Roumois Seine nous avons œuvré pour un développement raisonné afin de préserver le caractère rural de Bosgouët tout en maintenant nos paysages dans **le PLUI**.
- ❖ L'étude de la mise en place **de voies douces** a été initiée pour améliorer la circulation des piétons et des cyclistes, en lien avec le projet des cinq communes, Bourg-Achard, Bosgouët, La Trinité de Thouberville, Saint Ouen de Thouberville et Caumont. Le tracé a été retenu et validé par la communauté de commune Roumois Seine qui devra le mettre en œuvre.
- ❖ **La mare communale** a été nettoyée, curée et restaurée avec le soutien à hauteur de 80 % de la Communauté de Commune Roumois Seine et de l'Agence de l'eau.



Convivialité et Animations

La convivialité est au cœur de nos actions.

- ❖ **Les aînés.** L'équipe municipale est très attachée au **traditionnel repas des aînés** chaque année. Nous avons eu le plaisir de nous réunir l'année dernière au restaurant l'Hermitage. La qualité du repas proposé et le cadre ayant été très appréciés, nous avons renouvelé l'expérience cette année. Ce repas est toujours un moment fort de retrouvailles et de partage.



- ❖ **La solidarité et la protection de nos aînés est également une priorité.** Un partenariat avec le prestataire de téléassistance *Présence verte* leur permet de bénéficier de tarifs préférentiels.
- ❖ **Concours photos.** Depuis 2021, la commune organise un concours de photographies ouvert à tous les habitants et de tous âges. L'objectif est de mettre en valeur notre village en apportant un regard différent au travers de photographies originales, insolites, surprenantes avec différents thèmes : *Bosgouët sous tous ses angles*, *Bosgouët et ses animaux*, *Bosgouët et ses Fleurs*. Les gagnants sont récompensés pour leur recherche et leurs oeuvres.
- ❖ **Concerts GOSPEL :** Un concert de GOSPEL organisé deux années de suite en 2022 et 2023 et chanté par **Le Chœur des 2 Amants** a mis à l'honneur notre belle église de Bosgouët. De beaux moments de partage devant une salle comble et enthousiaste ! Cette année, de nouveau, Céline Henry, cheffe de chœur et sa chorale nous ont emmenés dans un superbe voyage musical. Enthousiasme et plaisir étaient au rendez-vous.



- ❖ **Les cafés rencontres.** Nous avons mis en place des cafés rencontres pour échanger avec la population.



- ❖ Le repas communal pour accueillir les nouveaux habitants et nous rencontrer en début d'été est toujours un moment festif et joyeux.
- ❖ **Les associations.** Par le soutien renouvelé de la municipalité, les associations qui animent notre village ont pu continuer à développer et faire vivre leurs projets. Elles organisent en plus de leurs activités ordinaires, des événements de qualité tels que *Village propre, Fête du village, Atelier peinture et exposition* et de multiples activités pour nos aînés et nos Anciens combattants. Par leur engagement et la qualité de leur travail, elles contribuent à l'attractivité de notre commune et au lien social. Je tiens à remercier les Président(e)s, leurs équipes et tous les bénévoles.

La communication

Nous avons modernisé notre communication en accompagnant l'arrivée de la fibre optique, facilitant ainsi l'accès à Internet pour tous.

- ❖ Tout d'abord, nous avons opté pour **une messagerie électronique professionnelle** et tous nos concitoyens peuvent nous joindre à l'adresse contact@mairie-bosgouet.fr.
- ❖ **La création du logo de la commune** a permis une identité visuelle reconnaissable sur tous les supports de communication.



- ❖ La création d'un **bulletin municipal** a permis d'informer nos concitoyens. Celle d'une page Facebook dédiée initialement à la vie communale a été dans un premier temps un moyen de partager nos événements en photos et de renforcer le lien social. Depuis elle a été remplacée par le site internet.
- ❖ **La création du site internet** qui est un outil plus puissant, plus complet et sécurisé et qui permet d'accéder à toutes les informations concernant la commune et les téléchargements des pièces administratives. Il rend la commune plus attractive en accroissant sa visibilité. Pour le consulter : <https://www.bosgouet.fr>
- ❖ **L'application PanneauPocket**, est un nouvel outil d'informations urgentes et de lien avec les habitants. Il suffit juste de la télécharger gratuitement sur son téléphone.

Le budget et les Finances

La bonne gestion financière est essentielle pour une commune. La commune bénéficie de finances saines, d'un faible endettement et d'un recours limité à l'emprunt.

Notre ambition pour la gestion du budget a été de mener de front un programme ambitieux et innovant de renouvellement des équipements et des espaces publics, tout en gardant une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement. Cela nous permet une capacité à investir pour l'attractivité de notre village et la garantie d'un service public aux usagers. La collectivité contribue également au **soutien de l'économie locale** en travaillant en priorité avec les artisans et les entreprises du territoire.

- ❖ La stabilité des taux communaux de la fiscalité locale a pu être maintenue sans augmentation des impôts depuis 2020.
- ❖ La taxe communale pour les abris de jardin a été supprimée.
- ❖ Les subventions aux associations sont restées constantes pour un total de 6 290 € en 2024.

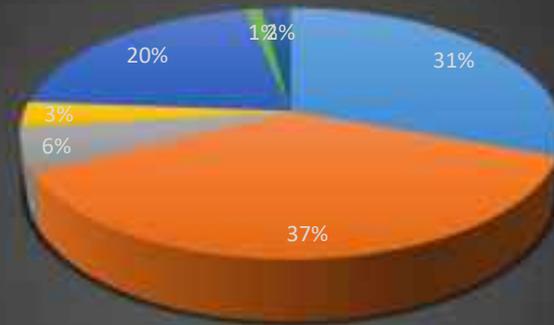
Investissements réalisés et subventionnés de 2020 à 2024

- ❖ **Les défenses contre l'incendie** réalisées en 2021, 2021,2022, 2023 et 2024
Total TTC : 185 092 €. Subvention Etat DETR et Département de l'Eure : 87 932 € soit 57 %
- ❖ **Agrandissement du parking de l'école** en 2021
Total TTC : 9 198 €. Subvention Département de l'Eure (amendes de police) 3 833 € soit 50 %
- ❖ **La réfection et mise aux normes des trottoirs** en 2022
Total TTC : 66 152 €. Subvention Département de l'Eure (amendes de police) 17 860 € soit 32.40 %
- ❖ **Abribus aux Landriers** en 2022
Total TTC : 5 460 €. Subvention Région de Normandie 3 472 € soit 76.30 %
- ❖ **Travaux de sécurisation de l'école** en 2023
Total TTC : 35 244 €. Subvention Département de l'Eure et Fond de concours CCRS (Communauté de Communes Roumois Seine) : 17 835 € soit 60.72 %
- ❖ **Création du restaurant scolaire dans la salle communale** en 2023
Total TTC : 84 645 €. Subvention de l'Etat (DETR), Département de l'Eure et Fond de concours CCRS (Communauté de Communes Roumois Seine) : 54 753 € soit 77.62 %.
- ❖ **Ecran interactif tactile pour l'école** en 2024
Total TTC : 3 923 €. Subvention de l'Etat (DETR) 1307 € soit 33,30 % soit 40 %
- ❖ **Travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire** (école et cantine) en 2024
Total TTC : 133 675 €. La commune a obtenu pour ce projet, les subventions de l'Etat via les Fonds Vert de 55 698 € soit 55,37%, l'attribution d'un Fonds de concours de 10 000 € par le SIEGE 27 (Syndicat d'Electricité et de Gaz de l'Eure) ainsi que le versement de primes Hellio de 8 321 € accordées pour les économies d'énergie.

Ces aides d'un montant de 74 019 € ont permis de financer ces travaux à hauteur de 66.45 %. Tous les pourcentages sont calculés sur la base du HT des travaux.

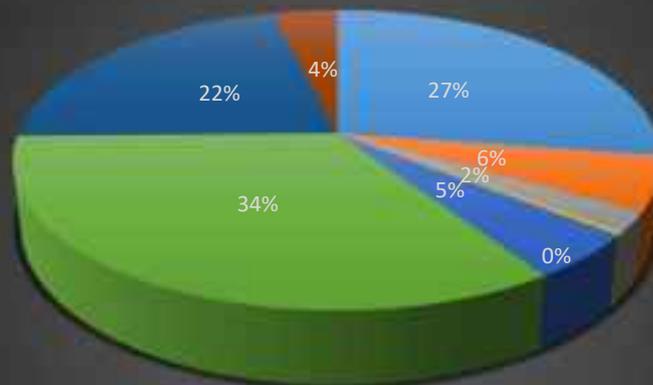
Le budget 2024

Fonctionnement Dépenses 2024 : 486 862 €



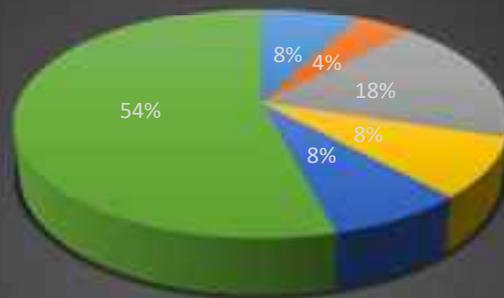
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Dotations aux amortissements
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Autre charges spécifiques

Fonctionnement Recettes 2024 : 736 144 €



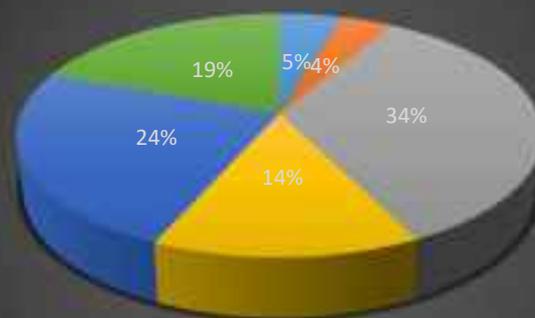
- Résultat de Fonctionnement reporté
- Produits des services
- Neutralisation d'amortissement
- Atténuation de charges
- Recettes d'impôts et de Taxes
- Fiscalité locale
- Dotations et participations
- Autres produits

Investissement dépenses 2024 : 244 018 €



- Neutralisation des amortissements
- Emprunts
- Frais d'études et concessions
- Bâtiments et installations
- Immobilisations corporelles
- Constructions en cours

Investissement recettes 2024 - 414 830 €



- Solde reporté année précédente
- Amortissements
- Taxe d'aménagement et FCTVA
- Subventions
- Emprunt
- Prêt relais

Les subventions ont permis de financer une importante partie des coûts engendrés. Grâce à l'implication des élus, de notre secrétaire pour le traitement et suivi des dossiers et de nos partenaires : **l'Etat** avec la **DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)** et le **Fonds vert**, **la Région Normandie**, **le Département de l'Eure**, **La Communauté de Communes Roumois Seine** avec le **Fond de concours**, **le SIEGE (Syndicat d'électricité et de gaz de l'Eure)**, nous avons pu réaliser tous ces projets. Nous les en remercions chaleureusement.

Les projets de l'année 2025

L'école, l'Education et la Jeunesse

Nous poursuivons nos objectifs que sont, le bien-être et l'épanouissement et favoriser les bonnes conditions scolaires.

- ❖ Pour cela, nous reconduisons le financement total des activités de piscine et de musique.
- ❖ La municipalité alloue chaque année dans son budget une enveloppe pour l'école. Cette année une somme de 3 500 € lui a été attribuée. Ces fonds permettront de financer divers projets éducatifs et d'acquérir du matériel pédagogique.
- ❖ La commune prend en charge également les fournitures de photocopies et les transports scolaires lors des sorties.
- ❖ Une subvention de 400 € a été accordée à la coopérative de l'école et permettra de soutenir différents projets.
- ❖ Cette année également, la municipalité investira dans **l'achat de 2 ordinateurs neufs** pour les enseignantes afin de renouveler les anciens.
- ❖ Selon la coutume, à Noël, les enfants de l'école auront la joie de découvrir une salle décorée de guirlandes et aménagée pour déguster leur repas de Noël. Le Père Noël sera fidèle au rendez-vous pour émerveiller petits et grands. Les enfants auront la surprise de recevoir des cadeaux. Une sortie au spectacle ou au cinéma clôture chaque fin d'année.



- ❖ Et pour accompagner de nos vœux de réussite nos 11 élèves sortants de CM2 qui partent au collège, la municipalité a offert à chaque enfant un bon d'achat de 40 € à valoir chez Intersport. Un petit coup de pouce pour s'équiper sportivement.



La Journée de la laïcité du 19 Décembre 2024.

- ❖ Après avoir étudié la charte de la Laïcité avec les enfants des 2 classes, les enseignantes et les élèves ont élaboré le projet de faire un arbre de la laïcité dans la cour de l'école. Dans l'olivier de la cour de récréation, les élèves ont accroché des mots tels que : unité, respect, égalité, laïcité... sur des feuilles bleues, blanches et rouges. L'inauguration de cet arbre a eu lieu le jeudi 19 décembre 2024 en présence du Maire de la commune, de 4 élus et de Mr Gallier DDEN qui a lu un discours rédigé par ses soins dont est extraite cette citation :



Le fleuissement tricolore sur l'Arbre de la Laïcité affirme qu'ici à l'école de Bosgouët, se vit l'école laïque, celle qui rassemble tous les enfants, sans les diviser et qui leur permet de se structurer en tant que citoyens en apprentissage. C'est à vous les enfants présents aujourd'hui de continuer à protéger ces valeurs républicaines et de vous efforcer à pousser haut et droit vers la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

La Marseillaise entonnée par l'ensemble des participants a conclu cette cérémonie. Les enfants se sont beaucoup investis dans ce projet.

Opération *Ptits Doudous*

- ❖ L'opération consistait à récupérer le maximum de câbles. Elle était organisée par Eure Normandie Numérique au profit des enfants hospitalisés dans le département. Les administrés et les écoliers ont eu 3 semaines (du 20 janvier au 7 février 2025) pour venir déposer leurs câbles. L'école de Bosgouët est arrivée troisième dans le classement. Félicitations aux élèves et à leurs parents !



Les effectifs de l'école à la rentrée de septembre 2025.

- ❖ Les effectifs prévisionnels sont de 50 élèves.
- ❖ Classe de Mme Bréant : 23 élèves – 9 CP ; 10 CE1 ; 4 CE2
- ❖ Classe de Mme Tijou : 27 élèves – 4 CE2 ; 9 CM1 ; 14 CM2

Les sorties

- ❖ La sortie scolaire organisée par l'association des Anciens combattants de Bosgouët et son Président M. Dominique Rouas a été très appréciée par les élèves ainsi que par l'enseignante. Les élèves ont visité le mémorial de Pégasus Bridge et les plages du débarquement. Les célébrations du 8 Mai ont d'ailleurs été très plébiscitées par les élèves de l'école (une quinzaine de participants).
- ❖ Le voyage scolaire de fin d'année a eu lieu le 6 juin. Au programme, sortie au château de Beaumesnil. Visite du château et des jardins et l'après-midi, participation à deux ateliers : cuisine et fabrication d'un sceau. La commune a pris en charge le transport.
- ❖ La visite du collège avec les parents a eu lieu le 6 juin pour les élèves de CM2.
- ❖ La kermesse s'est déroulée le 14 juin sous un beau soleil. De nombreux stands tenus par les parents, les enseignantes et les agents municipaux ont contribué à cette belle réussite.



Vie scolaire

- ❖ Révision des tarifs de la restauration scolaire. Le prestataire de restauration scolaire a comme chaque année, augmenté les prix des repas de cantine au 1^{er} janvier 2025. Une seconde augmentation étant annoncée pour la rentrée scolaire, le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 mars 2025 a décidé d'augmenter le tarif des repas de 0,10 €. Le prix du repas sera facturé à 4,10 € à compter du 1^{er} septembre 2025.

Les Investissements et Travaux

Bâtiments communaux

- ❖ **La chaudière.** C'est le dernier élément programmé dans le cadre de la rénovation énergétique de nos bâtiments publics : remplacer l'ancienne chaudière par un mode de chauffage basé sur la production d'énergies renouvelables.
La chaudière à fuel, qui a cessé de fonctionner en novembre 2024, va être remplacée par une chaudière à granulés de bois avec silo de 4,60 t en textile. Pour améliorer les économies d'énergie, trois réseaux de chauffage vont dissocier les bâtiments à chauffer (école, restaurant scolaire et mairie).
- ❖ **Le local de la chaufferie** très vétuste doit être agrandi et entièrement rénové. Des travaux de maçonnerie et de rénovation électrique seront nécessaires.



Cet investissement conséquent nous permettra de réduire nos coûts, d'avoir un fonctionnement plus indépendant, plus vertueux et de bénéficier d'un plus grand confort pour l'école et la mairie.

Le montant TTC de l'opération est estimé à 74 304 €. La commune va bénéficier **d'une subvention attribuée par l'Etat** via Le Fonds Vert de 29 970 € soit 48,40 % du HT. Une demande de subvention en attente a également été déposée auprès de **la Région Normandie**.



- ❖ **Un préau** dans la cour d'école a été construit en février afin de rendre les conditions de vie des élèves plus agréables et de pouvoir s'abriter des intempéries lors des récréations. Cet investissement d'un montant de 22 279 € a reçu **le soutien de l'Etat** à hauteur de 7 426 €.



- ❖ Une canalisation d'alimentation d'eau générale de l'école, très vétuste présentant des fuites a dû être remplacée.
- ❖ Le mur de la mairie côté école présentant des fissures, il devra faire l'objet de réfections extérieures et intérieures pour résoudre des problèmes d'humidité. De même concernant les problèmes de fuite d'eau au niveau du plafond dans la mairie. Des réparations de gouttières et de toitures pour donner suite à la révision annuelle sont programmées.
- ❖ **Un éclairage extérieur** sera installé à l'entrée de la salle du restaurant scolaire avant l'hiver.
- ❖ **Au cimetière**, le portail sera prochainement agrandi afin de faciliter les interventions des pompes funèbres.
- ❖ L'aménagement cinéraire du cimetière va être agrandi afin de valoriser le site.
Le jardin du souvenir va faire l'objet d'une rénovation avec l'acquisition d'un puits de cendres en lieu et place du Jardin actuel et d'un banc pour le recueillement.
 Dans ce projet une signalétique est prévue, permettant que l'identité des personnes dont les cendres ont été déposées soit connue, comme l'exige le CGCT depuis 2013.
 Une aide de l'Etat (DETR) de 40% a été accordée pour ce projet.
- ❖ De nouvelles cavurnes seront installées.



La sécurité.

- ❖ Cette année, la commune va se doter de **caméras de surveillance** qui seront installées sur le domaine public sur la façade de la mairie et sur la place communale ainsi que sur la D675 au niveau des feux tricolores. Cet investissement a fait l'objet d'une concertation avec la Gendarmerie Nationale de Routot que nous remercions pour ses précieux conseils. Une demande d'agrément a été déposée à la Préfecture. La décision d'investir dans cet équipement fait suite aux différents cambriolages que nous avons subis et devrait permettre de surveiller les incivilités de dépôts sauvages de déchets près des colonnes de tri.
Une aide de **l'Etat** (DETR) de 40% a été accordée pour ce projet.
- ❖ **Projet d'implantation d'un abri bus** rue Guy de Milleville, destiné au ramassage scolaire. L'objectif étant que les enfants qui se rendent au collège de Bourg Achard puissent attendre le car en toute sécurité, et à l'abri des intempéries.
Le coût est estimé à 5 415 € TTC. Une demande de subvention a été déposée auprès de **la Région Normandie** pour un montant de 3 610 € calculé sur le HT soit 80 %.

La voirie

- ❖ Une modification du **parking Lotissement Saint Gilles** est en cours de réalisation afin de résoudre les problèmes de stationnement récurrents dans ce hameau.



- ❖ Les marquages au sol vont être rénovés dans le centre du village et près de l'école et des aménagements sont prévus pour une circulation plus apaisée pour prévenir les automobilistes de ralentir afin de sécuriser les abords de l'école.
- ❖ **Le renforcement et l'enfouissement des réseaux et des lignes électriques** a été déployé cette année Chemin des Ecoliers. Ces travaux réduisent les risques d'accidents liés aux intempéries et minimisent les interruptions de service en cas de conditions météorologiques extrêmes. Ils améliorent également l'esthétique de notre village en préservant le paysage visuel. Ces travaux sont réalisés par **le Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure (SIÈGE)** et bénéficient d'une subvention.
- ❖ **Deux nouveaux mats autonomes** ont été installés sur l'extension du parking de l'école et Impasse des Honguemarettes.

Convivialité – Animation

❖ Les vœux du maire.

Nos concitoyens ont été nombreux à venir partager ce moment chaleureux et convivial.

Monsieur Le Maire, Franck Bertin et son Conseil Municipal ont présidé la cérémonie des Vœux **le vendredi 17 janvier 2025** dans la salle communale et remercié pour leur présence, Mesdames Messieurs les Maires et les élus, Messieurs les représentants des forces de l'ordre et du SDIS, Mesdames et Messieurs les responsables et membres des associations, Mesdames et Monsieur les agents, Mesdames et Messieurs les administrés.

Dans la salle en cours de rénovation il a rendu compte des actions et des travaux réalisés en 2024 et présenté les projets pour 2025 avant de souhaiter une très bonne et heureuse année à toutes et tous.

❖ Chaque année lors des fêtes de Noël, une **scénette décorative** agrémente la cour de la mairie en complément des illuminations pour le plaisir des petits et des grands.



❖ Le repas des Aînés

Le repas des aînés a eu lieu cette année, **le dimanche 5 février** au restaurant l'Hermitage. Ainsi, les aînés et les élus se sont retrouvés autour d'un bon repas. Ce fut une belle journée de rencontres et d'échanges. M. Franck Bertin Maire a réaffirmé l'attachement de la commune à cette tradition. Nos aînés sont une richesse pour notre village et nous sommes toujours très heureux de pouvoir les réunir pour partager ce moment solidaire et convivial.



❖ **Concours Maisons et jardins fleuris.** La visite des jardins a eu lieu les 29 et 30 juin. La remise des prix sous forme de bons d'achat dans une pépinière aura lieu le 11 novembre 2025.

❖ **Concours photos.**

Depuis 2021, la commune organise **un concours de photographies** ayant trait à la commune. L'objectif est de mettre en valeur notre village en apportant un regard différent au travers de photographies originales, insolites, surprenantes

Le thème de cette année : ***Bosgouët, ses levers et couchers de soleil.***

La date limite de dépôt des photos est le **samedi 18 octobre** à l'adresse mail : concoursphotos@bosgouet.fr. Exposition et remise des prix adultes et enfants le 11 novembre 2025.

Le règlement est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune.

❖ **Fête de la musique et repas communal**

Le repas communal annuel organisé cette année par la commune de Bosgouët le samedi 21 juin a été l'occasion de célébrer ensemble la fête de la musique. Le groupe de musique *Rock N' Beers* a animé la soirée. Joie, bonne humeur étaient au rendez-vous. L'excellent repas a été cuisiné sur place par le traiteur Arena.

Bravo à la commission Animation qui a organisé cet événement très réussi !



- ❖ **La fête communale organisée par la Comité des fêtes de Bosgouët** a lieu les samedi 5 et dimanche 6 juillet 2025

Au programme de la fête : chasse au trésor, banquet du comité, spectacle de feu, campement médiéval, restaurant et démonstration de combats et de nombreux étalages au rendez-vous de la foire à tout. Bravo et merci à tous les membres du Comité des fêtes.

Cadre de vie - Environnement

- ❖ **Fête des mares - restauration de la mare communale**

Le 6 juin dans la cadre de la fête des Mares, Mme Lehoux de la Communauté de Communes Roumois Seine a organisé une soirée découverte des habitants de notre mare. De nombreux enfants étaient présents avec leurs parents.

La biodiversité reprend ses droits.



Une très instructive animation mettant à l'honneur notre mare.



- ❖ **La préfiguration du projet de restructuration du cœur du village avance.** L'avant-projet définitif sera finalisé par le cabinet d'architecture de Rouen ACAU en juillet sous la supervision de notre maître d'ouvrage le cabinet CICLOP de Val de Reuil. Le permis de construire sera prêt dès que les subventions seront obtenues.
- ❖ En collaboration avec la Communauté de Communes nous avons œuvré pour préserver le caractère rural de Bosgouët en étant très attentif au projet de zonage **du PLUI** afin de maintenir nos paysages et l'identité de notre village.

Citoyenneté

❖ Cérémonie du 8 mai 1945

Très belle cérémonie cette année en présence des élus, des habitants, des élèves de l'école venus nombreux avec leur enseignante et de l'association des Anciens combattants. Nous nous sommes réunis tous ensemble pour célébrer la commémoration des 80 ans de l'armistice du 8 mai 1945. M. Bertin, maire a présidé cette cérémonie afin d'honorer nos soldats et tous les Résistants qui en payant un lourd tribut ont œuvré par cette victoire à nous rendre la liberté. Il était accompagné pour l'occasion de M. Rouas Président de l'association des Anciens Combattants et ancien maire de la commune.

Les élèves de la classe de Mme Tijou venus nombreux ont lu des poèmes et des textes pour cette occasion. Nous tenons à les remercier ainsi que les porte-drapeaux pour leur fidèle engagement et l'association des Anciens combattants qui auparavant avait organisé une sortie scolaire au mémorial de Pégasus Bridge et sur les plages du débarquement avec les élèves.



❖ **Signature d'un protocole de participation citoyenne le 2 avril 2025.**

Depuis plusieurs mois, la municipalité constate une hausse des cambriolages et des incivilités. Pour renforcer la prévention et combattre ce fléau, **la municipalité a signé un protocole intitulé "Participation citoyenne", en partenariat avec l'État et la compagnie de brigades de gendarmerie de Pont-Audemer.** Il s'agit d'une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la Gendarmerie Nationale.

Instauré en 2011 par le ministère de l'Intérieur, ce dispositif repose, comme son nom l'indique, sur la participation active des citoyens. Sur la base du volontariat, des habitants établissent un lien privilégié avec les gendarmes de la brigade la plus proche de la commune. Ce programme de participation citoyenne s'étend sur une durée de trois années renouvelables.

Les quatre habitants de la commune qui ont adhéré au dispositif sont M. Didier Guillemette, M. Gérald Letellier, M. Guillaume Martin et Mme Michelle Vandermeersch.



Divers

❖ **Présence verte**

Le renouvellement de la convention a été signé avec l'association **Présence Verte** sur le service d'aide à la Téléassistance dont peuvent bénéficier les personnes âgées ou handicapées.

Il s'agit ainsi de répondre dans le cadre d'une politique de maintien à domicile aux difficultés de la vie quotidienne liées à l'isolement, la maladie, l'insécurité.

Petits rappels

- ❖ **Frelons asiatiques et autres bestioles** : une vigilance toute particulière est recommandée en cette saison lorsque vous découvrez un nid. N'intervenez pas vous-même, appelez un professionnel agréé, il saura de plus vous renseigner sur les aides de prise en charge par le département de l'Eure. Nous pouvons vous communiquer des adresses de professionnels proches de chez vous.

- ❖ **Voisinage et circulation** : nous rappelons que pour le bien vivre ensemble **il est obligatoire d'élaguer vos haies** à une hauteur inférieure à deux mètres et qu'elles ne doivent pas dépasser votre propriété en épaisseur. Nous constatons que **plusieurs haies débordent chez les voisins, ou sur le domaine public**, ce qui gêne la circulation, voitures, vélos et piétons doivent pouvoir circuler en toute sécurité et ainsi que les engins agricoles en cette période de moissons.

Certaines rues sont devenues difficiles d'accès au camion de collecte des déchets et surtout sont **problématiques pour le passage des pompiers en cas d'incendie**.

- ❖ **Lutte contre l'incendie** : Il est absolument **interdit d'allumer des feux** en cette période de sécheresse et de risque d'incendie. (Arrêté préfectoral N° D5/B1-10-0557).
Pensez également à procéder au **débroussaillage de vos propriétés** afin de renforcer la lutte contre tout départ d'incendie.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Rejoignez-nous sur



PanneauPocket à télécharger gratuitement sur votre smartphone.

ET SUR LE SITE DE LA MAIRIE

<https://www.mairie-bosgouet.fr>



Conception, rédaction, mise en page : Rose-Marie Fournier Viot et Françoise Van Damme

Publication : Franck Bertin

Imprimerie : Repro Service IRS - 27670 Bosroumois

Ne pas jeter sur la voie publique